Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

AKEMI®

Date d'impression : 01.03.2011 Révision: 01.03.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

Nom du produit: Quartz Intensive Cleaner

- Code du produit: 11948, 11954

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Emploi de la substance / de la

<u>préparation</u> Dégraissant

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH Tel. +49(0)911 - 642960

Lechstraße 28 Fax. +49(0)911 - 644456 D 90451 Nürnberg e-mail info@akemi.de

Service chargé des

renseignements: Laboratoire

Numéro d'appel d'urgence: Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik

 GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59 Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7:30 à 16:30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

 Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/

CE Néant.

· Indications particulières concernant les dangers pour

l'homme et l'environnement: Danger particulier de glissement en cas de renversement sur le sol.

Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des aérosols/vapeurs de la

préparation.

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la

dernière version valable.

• <u>Système de classification:</u> La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des

indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par

l'entreprise.

· Éléments d'étiquetage

· Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage: Alcools aliphatiques, C13-C15, essentiellement linéaire, éthoxylé(e)

· Marquage selon les directives

CEE:

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de

manipulation de produits chimiques.

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Phrases S:
 2 Conserver hors de portée des enfants.

23 Ne pas respirer l'aérosol.

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

(suite page 2)

Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.03.2011 Révision: 01.03.2011

Nom du produit: Quartz Intensive Cleaner

(suite de la page 1)

- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dange-reux ou spéciaux.
- 39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- · <u>Identification particulière de</u>

certaines préparations:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

• <u>Description:</u> Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:					
	agents de surface non ioniques	1-5 %			
	🗙 Xn R22; 🗙 Xi R41; 🝢 N R50				
	♦ Eye Dam. 1, H318; ♦ Aquatic Acute 1, H400				
CAS: 112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	1-5%			
EINECS: 203-961-6	💢 Xi R36				
Numéro index: 603-096-0	0-8 🚺 Eye Irrit. 2, H319				
· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu					

agents de surface non ioniques, parfums

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

· Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation:
Après contact avec la peau:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant

bien les paupières et consulter un médecin.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- Après ingestion:

 Indications destinées au médecin:
 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements

particuliers nécessaires En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants

avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres

substances toxiques n'est pas à exclure.

(suite page 3)

< 5%

Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



(suite de la page 2)

Date d'impression : 01.03.2011 Révision: 01.03.2011

Nom du produit: Quartz Intensive Cleaner

Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

• <u>Autres indications</u> Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent

impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Le produit constitue, avec l'eau, une couche glissante.

Veiller à une aération suffisante.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/

poussière/aérosol.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les

nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre

7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des

explosions: Le produit n'est pas inflammable.

· Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

· Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage

commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· <u>Autres indications sur les</u>

conditions de stockage: Protéger contre le gel.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des

installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Page: 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 01.03.2011 Date d'impression: 01.03.2011

Nom du produit: Quartz Intensive Cleaner

(suite de la page 3)

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

VME Valeur momentanée: 101,2 mg/m³, 15 ppm Valeur à long terme: 67,5 mg/m³, 10 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection

et d'hygiène:

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du

produit.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:

· Protection des mains:

N'est pas nécessaire.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la

peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la

peau.

AKEMI recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une

protection

préventive sans utilisation de gants de protection:

STOKO EMULSION (http://www.stoko.com)

STOKODERM (http://www.stoko.com

AKEMI recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une

protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (http://www.stoko.com)

AKEMI recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi

purifiant de la peau après manipulation: FRAPANTOL (http://ww.stoko.com)

AKEMI recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la

peau après travail:

STOKO VITAN (http://www.stoko.com)

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/ EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 01.03.2011 Date d'impression: 01.03.2011

Nom du produit: Quartz Intensive Cleaner

(suite de la page 4)

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du

taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit,

alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau

des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6, 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de

protection et à respecter.

 Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants

sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art No. 897, 898)

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme

protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

· Des gants dans les matériaux

suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement. · Protection des yeux:

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales.	-	-	-	
- Aspect:				
Forme:		L iquida		

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

·orme: Liquide Couleur: Incolore · Odeur: Caractéristique

· valeur du pH à 20°C: 9

Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: 100°C

· Point d'inflammation: Non applicable.

 Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

 Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé.

 Pression de vapeur à 20°C: 23 hPa

· Densité à 20°C: 1 g/cm³

(suite page 6)

Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.03.2011 Révision: 01.03.2011

Nom du produit: Quartz Intensive Cleaner

(suite de la page 5)

- Solubilité dans/miscibilité avec

<u>l'eau:</u> Pas ou peu miscible

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé. Cinématique à 20°C: 11 s (DIN 53211/4)

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 2,4 % Eau: 92,0 %

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité

· Stabilité chimique

· Décomposition thermique/ conditions à éviter:

· Possibilité de réactions

dangereuses

· Produits de décomposition

dangereux:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes. Réactions aux agents d'oxydation puissants.

Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Effet primaire d'irritation:

de la peau:des yeux:Pas d'effet d'irritation.Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques

complémentaires: Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive

générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à

aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

· Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe

phréatique, les eaux ou les canalisations.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

· Résultats des évaluations PBT et VPVB

 $\begin{array}{ll} \cdot \underline{\mathsf{PBT:}} & \mathsf{Non \ applicable.} \\ \cdot \underline{\mathsf{vPvB:}} & \mathsf{Non \ applicable.} \end{array}$

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures

ménagères.

(suite page 7)

Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.03.2011 Révision: 01.03.2011

Nom du produit: Quartz Intensive Cleaner

(suite de la page 6)

Catalogue européen des déchets

20 00 00 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

20 01 00 fractions collectées séparément (sauf section 15 01)

20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

· Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage

recommandé: Alcool

14 Informations relatives au transport

 Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):

· Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):

· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):

· Classe IMDG:

· Marine Pollutant: Non

· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

· Classe ICAO/IATA:

· "Règlement type" de l'ONU:

· Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur Non applicable.

· Indications complémentaires de

transport: Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Prescriptions nationales:

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

- VOC EU 314,8 g/l

· Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• Phrases importantes Les phrases H et R du chapitre 2 et 3 se trouvent ici dans toute leur longueur.

Le marquage du produit se trouve en chapitre 2. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R22 Nocif en cas d'ingestion.R36 Irritant pour les yeux.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

(suite page 8)

Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.03.2011 Révision: 01.03.2011

Nom du produit: Quartz Intensive Cleaner

(suite de la page 7)

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

· Service établissant la fiche

technique:

Laboratoire

· Contact: Dieter Zimmermann

Elke Hake

Fon ++49 (0)911 64296-59 @mail E.Hake@akemi.de

· Acronymes et abréviations: ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de

fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ED